

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 58 du 31 juillet 2020

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 9

DÉCISION N° 1323/ARM/CEMM

portant homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.

Du 22 juillet 2020

DÉCISION N° 1323/ARM/CEMM portant homologation d'un motif symbolique et d'un fanion.

Du 22 juillet 2020

NOR A R M B 2 0 5 4 7 1 1 S

Référence(s) :

- [Circulaire N° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 relative à la symbolique militaire.](#)
- [Décision N° 1206/ARM/CEMM du 06 juillet 2020 portant renommage des unités de fusiliers marins.](#)

Lettre n° 203/ARM/ALFUSCO/AL du 16 juillet 2020 (n.i. BO).

Lettre n° 00503131/ARM/SGA/SHD/DHS/DSD/BSM du 21 juillet 2020 (n.i. BO).

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [141.6.](#)

Référence de publication :

1. Le motif symbolique et le fanion de la compagnie de fusiliers marins *Le Goffic*, tels que décrits dans l'annexe, sont respectivement homologués sous les numéros M 1152 et M 2020.5.

2. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*L'amiral,
chef d'état-major de la marine,*

Christophe PRAZUCK.

ANNEXE

ANNEXE I.

DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE ET DU FANION DE LA COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS LE GOFFIC.

1. DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE DE LA COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS LE GOFFIC.



1.1. Description héraldique.

Rondache de gueules à un écu français ancien d'argent au drakkar de sable équipée d'une voile de gueules chargée de deux léopards d'or, au chef d'azur chargé de deux fusils de gueules et d'argent croisés, à la pointe d'azur chargée d'une croix de Lorraine de gueules au liseré d'argent. Le tout accompagné au chef de l'inscription en lettres capitales d'azur "COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS" et en pointe de l'inscription en lettres capitales du même "LE GOFFIC".

2. DESCRIPTION DU FANION DE LA COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS LE GOFFIC

2.1. Dimensions.

Fanion de type C, frangé or.

Guidant 30 cm, battant 40 cm.



2.2. Revers (Hampe à droite) .

Fond rouge portant en son centre le motif symbolique de la *compagnie de fusiliers Le Goffic*.

2.3. Avers (Hampe à gauche) .

Fond bleu foncé à deux ancres de marine de gueules passées en sautoir, accompagnées en chef de l'inscription en lettres capitales d'or incurvées avec empattement "COMPAGNIE DE FUSILIERS MARINS", à la pointe de l'inscription en lettres capitales d'or avec empattement placée horizontalement "LE GOFFIC".

Le numéro du fanion sera obligatoirement reproduit en haut de la partie de l'étoffe attachée à la hampe, sur le revers.

Conformément aux prescriptions de la [circulaire de première référence](#), point 6 alinéa 4 et point 7 alinéa 2, un exemplaire de chacune des réalisations comportant le motif symbolique (tape de bouche, insigne, etc.) ainsi qu'une photo numérique en couleur de l'avers et du revers du fanion prise sur fond blanc devront être adressés au service historique de la défense (clotilde1.rouvillain@intradef.gouv.fr - nathanaelle.victoire@intradef.gouv.fr).

3. CODE CALORIMÉTRIQUE

CORRESPONDANCE HÉRALDIQUE	COULEURS	CODE CMNJ
D'ARGENT	BLANC	0-0-0-0
D'AZUR FONCÉ	BLEU FONCÉ	95-70-30-10
DE SABLE	NOIR	100-100-100- 100
DE GUEULES	ROUGE REVERS FANION	0-98,47-79,07- 0,13
	ROUGE ELEMENT MOTIF SYMBOLIQUE	0-100-80-55
	ROUGE AVERS FANION	18,65-100-85,5- 10,17
D'OR	JAUNE	6,61-18,48- 90,48-0,18